Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Beaphar Pipettes répulsives antiparasitaires pour chaton
Date d'exécution : 18.01.2016 **Version (Révision) :** 2.0.2 (2.0.1)
Date d´édition : 01-12-2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Beaphar Pipettes répulsives
antiparasitaires pour chaton (15615)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisations identifiées pertinentes
Biocide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant/fournisseur :
Beaphar s.a.s.

Rue : 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio
Code postal/Lieu : FR - 06800 Cagnes sur Mer
Téléphone : +33 (0)4 93 19 05 20
Telefax : +33 (0)4 93 19 05 21
Contact pour informations : SDS@Beaphar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Beaphar France: +33 (0)4 93 19 05 20
France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)
Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].
Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers
Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges
Composants dangereux

ETHYL BUTYLACETYLAMINOPROPIONATE ; N°CE : 257-835-0; N°CAS : 52304-36-6

Poids : ≥ 2,5 - < 10 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Informations générales
En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de

respiration artificielle.

En cas d'inhalation

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Informations pour le médecin

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
ABC-poudre
Dioxyde de carbone (CO2)
Sable
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

5.4 Indications diverses

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 12
Classe de stockage (TRGS 510) : 12

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : faiblement jaunâtre
Odeur : margossa
Clarity clear

Données de sécurité

État : liquide

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)		non applicable	
Point éclair :			non applicable	
Pression de la vapeur :	(50 °C)		non applicable	
Densité :	(20 °C)	ca.	0,95	g/cm^3
pH :			4,8 - 6,2	

9.2 Autres informations
Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.2 Stabilité chimique
Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.4 Conditions à éviter
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.5 Matières incompatibles
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation

En cas d'inhalation

11.5 Informations complémentaires
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques
Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

12.8 Appréciation générale
Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le

produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères. Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : nwg (Sans danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.